

La Lorientaise - Toutes Actives Contre le Cancer du Sein !

Tél. : 02.97.64.54.22

Mail : lalorientaise.oeps@orange.fr

RÈGLEMENT

Article 1 :

L'Office de l'Éducation Physique et des Sports de Lorient organise une manifestation sportive dénommée **La Lorientaise - Toutes actives Contre le Cancer du Sein !** réservée aux femmes. Il s'agit d'une course à pied ou d'une marche de 6 km ou 3 km qui se dérouleront le **Dimanche 4 Octobre 2020**.

Article 2 :

Les inscriptions s'effectuent selon les conditions suivantes :

✚ Individuelles (un bulletin par participante) :

- Le bulletin est disponible sur le site de La Lorientaise <http://lalorientaise.oepslorient.org>
- Soit **complétez-le informatiquement et imprimez-le**
- Soit **imprimez-le et complétez-le manuellement de façon lisible.**
- Pour que votre inscription soit prise en compte, ce bulletin doit nous parvenir dûment complété et accompagné du montant de votre participation (**6 € minimum par chèque conseillé**) à l'adresse suivante :

O.E.P.S. Lorient - La Lorientaise
Complexe Omnisports du Moustoir
Impasse Camille Pelletan
56100 LORIENT

✚ Groupes :

Votre association, votre entreprise, vous et vos amies désirez participer, **si vous êtes 5 ou plus**, créez votre groupe :

- **Téléchargez** sur le site <http://lalorientaise.oepslorient.org> le fichier dédié aux inscriptions GROUPE (pas besoin de fiches individuelles !)
- **Remplissez l'intégralité de ce fichier de façon informatique** pour un traitement rapide et transmettez ce fichier Excel ou Open Office par email à : lalorientaise.oeps@orange.fr
- A réception du **règlement de 6 € minimum** par personne dans les 7 jours (paiement par chèque conseillé) et de la **copie du tableau**, vos inscriptions seront validées.
- **Aucune inscription ne sera prise en compte si le tableau est complété manuellement et transmis par voie postale.**

Article 3 :

Cette manifestation n'étant ni classée ni chronométrée, le certificat médical est facultatif. Les mineures devront remettre une autorisation parentale (disponible sur le site).

Par ailleurs, le parent responsable autorise le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU, etc. ...) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie sur son enfant.

Article 4 :

Les personnes participent à **La Lorientaise - Toutes Actives Contre le Cancer du Sein !** sous leur propre et exclusive responsabilité en cas de vol(s), perte(s), ou détérioration(s) d'objets, comme en cas d'accident ou défaillance consécutif à un mauvais état de santé, ou encore en cas de non-respect du Code de la Route ou du présent règlement.

Article 5 :

L'Office de l'Éducation Physique et des Sports de Lorient dans le cadre de cette manifestation, a contracté une assurance couvrant les risques de responsabilité civile des organisateurs et des bénévoles. Il incombe éventuellement aux participantes de souscrire une police d'assurance individuelle accident.

Article 6 :

La Lorientaise - Toutes Actives Contre le Cancer du Sein ! est exclusivement réservée aux participantes dûment inscrites. **Vélos, trottinettes, rollers et chiens (sauf chiens guides d'aveugles) sont interdits sur les parcours.**

Article 7 :

Compte-tenu des règles de sécurisation désormais imposées aux Organisateurs, les sacs à dos ne sont plus autorisés. Dans le même ordre d'idée, un filtrage sera mis en place pour pénétrer sur le site de départ. D'autre part, il ne sera pas possible d'accéder au site de départ sans être muni du t-shirt de l'édition (désormais millésimé) et du dossard de l'année (lui aussi millésimé).

Article 8 :

Les participantes autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayant-droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de l'évènement et sur lesquelles elles pourraient apparaître.

Article 9 :

Un Responsable de **La Lorientaise - Toutes Actives Contre le Cancer du Sein !** est nommé par l'organisateur. Il a tout pouvoir de décision et ce sera sans appel. En particulier, en cas de force majeure il sera autorisé à annuler la manifestation au dernier moment comme de l'arrêter au cours de son déroulement. A quelque titre que ce soit, il ne sera procédé dans ce cas à un quelconque remboursement de frais de participation.

Article 10 :

L'inscription à **La Lorientaise - Toutes Actives Contre le Cancer du Sein !** vaut adhésion expresse au présent règlement et en particulier acceptation par chaque participante de voir figurer ses noms, prénoms et photos dans les médias, sur Internet et sur tous documents et plaquettes que l'organisation serait amenée à créer et à diffuser après la manifestation.

